

**BORDEREAU DES SOMMES REVERSEES A L'ARCHEVECHE
AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

MENSE CURIALE :

CODE DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSES :

Nature du paiement	Code	Montant
Taxes mariages et enterrements	14	30,- €
Taxes confirmations	14	50,-€
20% sur quêtes de mariages et enterrements	16	
Prélèvements sur messes	20	2,- €
Messes à faire célébrer	22	10,- €
TOTAL		

Mode et date de versement :

Versement par CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de l'Archevêché de Strasbourg accompagné de ce bordereau

Versement par VIREMENT en date du avec le bordereau envoyé par courriel simultanément

Coordonnées du comptable de la Mense Curiale :

NOM.....
 ADRESSE.....

 TEL.....
 COURRIEL.....

A faire parvenir au
 Service comptabilité de l'ARCHEVECHE
 16, rue Brûlée - 67081 STRASBOURG CEDEX
 ☎ (direct) 03.88.21.24.54
 Courriel : compta@archeveche-strasbourg.fr